
Prochain numéro des *Cahiers du GRELCEF*
N° 8 Mai 2016

Thème : « Le fait religieux dans les écritures
et expressions francophones »

Dossier coordonné par
Laté Lawson-Hellu
Western University (Canada)
Fida Dakroub
Western University (Canada)

Pour Simon Battestini, la formation coloniale de l'individu colonisé visait dès ses débuts deux types de littéracie, non-religieuse et religieuse, et, avant même l'introduction de l'école moderne, privilégiait l'enseignement dans les langues locales, tout au moins dans le cas de l'Afrique subsaharienne : « L'enseignement religieux est une forme d'alphabétisation » (*Écriture et texte*, 309). Aujourd'hui, la question de l'écriture dans les langues locales, dans les anciens espaces colonisés et face au médium linguistique d'origine européenne, est au cœur des interrogations sur le champ littéraire francophone issu du fait colonial. Qu'en est-il de la question religieuse, à l'origine de ce programme colonial de formation de l'individu qui donnera les premiers écrivains de ce champ institutionnel ? Depuis l'histoire coloniale française, le fait institutionnel appelé à devenir le fait francophone s'est ainsi défini par la question religieuse mais dans les termes épistémologiques du fait chrétien. Dans sa réalité, aujourd'hui, c'est un champ institutionnel qui se définit également par d'autres faits religieux dont les textes portent les traces. Du judaïsme à l'islam, par exemple, ou de l'hindouisme au vodou, c'est aussi par les traces des religions naturelles que le fait francophone intègre le fait religieux dans sa pertinence esthétique et discursive.

Ce numéro des *Cahiers du GRELCEF* voudrait établir un bilan des formes de cette relation entre l'écriture littéraire, ou l'expression linguistique, et le *sacré*, mais aussi entre ce *sacré* et ses incidences ou

intelligibilités politiques, idéologiques, identitaires, hier comme aujourd'hui. Les contributions souhaitées devraient permettre de dresser un panorama d'un tel aspect également foncier des écritures francophones ou des expressions linguistiques francophones, devant la résurgence, aujourd'hui, du fait religieux dans ses expressions les plus radicales. Elles pourront constituer des cas d'étude ponctuels et / ou présenter des réflexions épistémologiques, herméneutiques ou heuristiques sur la problématique ainsi formulée.

Les pistes indiquées ci-après le sont ainsi à titre illustratif mais non-exclusif :

- L'écriture et le référent religieux
- L'écriture et le code religieux
- Écriture, religion et société
- Écriture, religion et culture
- Écriture, religion et identité
- Écriture, religion et code linguistique
- Écriture et herméneutique religieuse
- Écriture et thématization du fait religieux
- Écriture et historicisation du fait religieux
- Écriture et discoursivisation politique ou idéologique du fait religieux
- L'écriture du sacré et du profane
- Le fait religieux et la question de la modernité
- Le fait religieux dans le paradigme de la résistance
- Le fait religieux et la perspective éthique
- Le fait religieux et la perspective heuristique sociale
- Le fait religieux et sa perspective institutionnelle.

Les articles proposés, d'une longueur de 4000 à 7000 mots et accompagnés d'un résumé de 150 mots, des coordonnées et affiliation institutionnelle des auteur.e.s, ainsi que d'une notice bibliographique d'environ 100 mots, doivent parvenir à l'adresse électronique suivante **au plus tard le 15 décembre 2015** : cgrlcef@uwo.ca.

Les articles proposés doivent également suivre le protocole de rédaction des *Cahiers du GRELCEF*, protocole disponible à l'adresse www.uwo.ca/french/grelcef/cahiers_protocole.htm. Tous les articles reçus feront l'objet d'une évaluation anonyme par un comité de lecture.